

VILLE DE SPA
ASSEMBLEE du CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal de la Ville de SPA prie Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de bien vouloir assister à la séance du conseil communal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le **jeudi 21 décembre 2017 à 20 heures.**

SEANCE PUBLIQUE

1. Asbl « Fédération thermale ». Remplacement d'un membre.
2. Asbl « Maison du tourisme Spa-Hautes Fagnes-Ardenne ». Remplacement d'un membre.
3. Asbl « Villes thermales européennes historiques » (EHTTA). Remplacement d'un membre.
4. Marché de travaux. Sport de rue. Aménagement du terrain, aménagement des installations, démolition du réservoir. Modification du cahier spécial des charges. Approbation des conditions, du mode de passation et financement.
5. Parc de Sept Heures. Règlement d'exploitation d'attelages d'ânes et poneys.
6. Régie communale autonome. Modification des statuts.
7. Régie communale autonome. Plan d'entreprise.
8. Fabrique d'église de la paroisse Saint-Lambert de Sart-lez-Spa. Modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2017. Avis.
9. Fabrique d'église de la paroisse Saint-Lambert de Sart-lez-Spa. Budget de l'exercice 2018. Avis.
10. Budget communal 2018. Arrêt.
11. Procès-verbal de la séance conjointe Ville/CPAS du 30 novembre 2017. Approbation.
12. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30 novembre 2017. Approbation.
13. Communications.

HUIS CLOS

14. Enseignement fondamental. Ratification de décisions du Collège communal.
15. Enseignement artistique à horaire réduit. Ratifications de décisions du Collège communal.

Spa, le 13 décembre 2017

Par le Collège :

Le Directeur général,
(s) Fr. TASQUIN

Le Président,
(s) J. HOUSSA